

Aux parents d'élèves de 3^e

Petit-Lancy, le 19 juillet 2024

Madame, Monsieur, chers Parents,

En classe de 3^e les élèves sont soumis au même règlement que les élèves du cycle en ce qui concerne la pause déjeuner.

Toutefois, afin de répondre au besoin de responsabilisation de vos enfants et dans le but de les guider vers une autonomie progressive, il nous semble utile de vous proposer des alternatives aux statuts d'externe et de demi-pensionnaire.

Ainsi vous pouvez dès à présent opter pour l'un des statuts suivants :

- Demi-pensionnaire – sortie interdite lors de la pause déjeuner
- Demi-pensionnaire – sortie autorisée lors de la pause déjeuner
- Externe – sortie interdite lors de la pause déjeuner
- Externe – sortie autorisée lors de la pause déjeuner

Nous vous rendons attentifs au fait qu'un élève autorisé à sortir du campus n'est plus sous la responsabilité de l'Institut Florimont dès lors qu'il se trouve à l'extérieur.

Merci de nous faire connaître votre choix au moyen du coupon-réponse ci-dessous.

Certains de l'intérêt que vous porterez à cette initiative, nous vous assurons, Madame, Monsieur, chers Parents, de notre plus cordial dévouement.

Anaïs Barthelon
Préfet du baccalauréat

Tibor Pazmandy
Doyen de la maturité

Noha Benani
Coordonnatrice IB

Coupon à remettre à la Vie Scolaire le jour de la rentrée

Je soussigné(e)

responsable de l'élève classe

choisis le régime suivant dès la rentrée de septembre 2024 :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demi-pensionnaire – sortie interdite | <input type="checkbox"/> |
| Demi-pensionnaire – sortie autorisée | <input type="checkbox"/> |
| Externe – sortie interdite | <input type="checkbox"/> |
| Externe – sortie autorisée | <input type="checkbox"/> |

Date :

Signature :